

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Suivant l'arrêté du 23 décembre 2002 annexe 8.

627816

Échéance de validité de la présente attestation : 18/05/2026

Je soussigné : ELECTRIC AUTO

Station agréée chronotachygraphe :

ELECTRIC AUTO LEMPDES

SAS au capital de 300.000 €

20, Allée des Peupliers - 63370 LEMPDES

04.73.61.92.90

SIRET 347 824 997 00022

Vérificateur : BLANCHONNET REVIN

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

Véhicule : TRACTEUR

Marque : FORD

Type : F-MAX

N° de série : 1N70RCXTBKPD38662

N° d'immatriculation : GN-978-WJ

Client

Appartenant à :

Fait le : 18/05/2025

Lieu : Lempdes

Signature [Signature]